



Rapport annuel

au 30/09/2024

LBPAM ISR ACTIONS USA 500

Part R, Part GR, Part H

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est double :

- Chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis (indicateur de référence- code Bloomberg SPTR500N), tout en étant limitée en raison du respect d'un écart de suivi de 4 % maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel.
- Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le risque de change sur la part H du FCP étant totalement couvert, ce risque de change étant par ailleurs présent dans les parts R et GR du fait d'expositions sur la devise dollar américain, la performance de la part H sera alors différente de celles des parts R et GR du fait des opérations de couverture de change opérées ainsi que des frais de gestion propres à chaque part.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis (code Bloomberg SPTR500N).

La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à surperformer l'indice de référence S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis, sous contrainte d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque), dans une fourchette de 0 % à 4 % en conditions normales de marché.

L'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis est un indice « actions », calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux Standard & Poor's (« S&P »). Les actions entrant dans la composition de l'Indice S&P 500 sont issues de l'univers des 500 valeurs les plus importantes du marché des États-Unis. L'Indice S&P 500 inclut les 500 premières entreprises américaines par la capitalisation boursière, les entreprises sélectionnées devant être domiciliées aux États-Unis, publier ses comptes selon les normes comptables américaines, être listées sur le NYSE ou le NASDAQ et avoir un capital flottant d'au moins 50 % (le capital flottant correspond, pour une société cotée en bourse, à la fraction des actions aisément échangeables en bourse, par opposition aux actions considérées comme stables). La méthodologie de calcul et de révision de l'Indice S&P 500 sont disponibles sur l'adresse internet suivante www.standardandpoors.com. L'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis inclut les dividendes détachés par les actions qui le composent.

Cet indice est exprimé en Euro pour les parts R et GR.

Il est exprimé en dollar américain pour la part H sur laquelle le risque de change sur la devise dollar américain contre l'Euro est couvert intégralement, de telle sorte qu'il représente une performance indépendante des fluctuations de change entre l'Euro et la devise des investissements effectués dans le cadre de la gestion du FCP.

L'indice S&P 500 est calculé et publié par S&P Dow Jones Indices LLC sur le site Internet <https://us.spindices.com/>.

L'indicateur de référence est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant : <https://us.spindices.com/>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de celle de l'indicateur de référence, dans le respect d'un écart de suivi de 4 % maximum sur un horizon annuel, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le choix des titres se fait en deux étapes: la première consiste à analyser un univers de valeurs (ci-après, l'« **Univers d'Analyse** ») à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), après élimination de 20 % des valeurs de l'Univers d'Analyse (comprenant les deux filtres suivants: comité d'exclusion et note quantitative), la note moyenne ISR que le FCP devra dépasser (ci-après la « **Note Moyenne Améliorée** »), et la seconde vise à sélectionner les titres, dont certains pourraient ne pas être inclus dans l'Univers d'Analyse mais respecteraient néanmoins les contraintes du Label ISR.

1. L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs qui composent l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro)¹, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsable (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la Société de Gestion, et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée.

Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante:

- La gouvernance responsable: ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises: évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, l'éthique des affaires ou encore les pratiques fiscales);
- La gestion durable des ressources: ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs);
- La transition énergétique: ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme);
- Le développement des territoires: ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières.

La méthodologie mise en place par la Société de Gestion permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations.

La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également certains émetteurs appartenant à des secteurs controversés comme par exemple le tabac, les jeux d'argent et le charbon selon les critères définis par la Société de Gestion.

In fine, la Société de Gestion reste seule juge de l'opportunité d'un investissement et de la qualité extra-financière de l'émetteur, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 1 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 10 une faible qualité extra-financière.

La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée, note moyenne ISR meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 20 % des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les deux filtres suivants : comité d'exclusion et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière du FCP respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, la Société de Gestion met en place la stratégie ISR du portefeuille.

¹ L'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis est un indice « actions ». Les actions entrant dans la composition de l'Indice S&P 500 sont issues de l'univers des 500 valeurs les plus importantes du marché des États-Unis. L'Indice S&P 500 inclut les 500 premières entreprises américaines par la capitalisation boursière, les entreprises sélectionnées devant être domiciliées aux États-Unis, publier ses comptes selon les normes comptables américaines, être listées sur le NYSE ou le NASDAQ et avoir un capital flottant d'au moins 50 %. L'indice S&P 500 est calculé et publié par S&P Dow Jones Indices LLC. L'indice est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: <https://www.standardandpoors.com>.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

2. Au terme de cette analyse, la Société de Gestion sélectionne les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières, selon une approche quantitative.

Les décisions d'investissement sont prises par la Société de gestion, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif interne ;

L'allocation du FCP se base sur différentes stratégies, considérées comme moteurs de performance par la Société de gestion.

Ces moteurs de performance, peu corrélés mais pouvant être mis en œuvre de façon concomitante, sont regroupés au sein de trois grandes familles: l'allocation de valeurs, le niveau d'exposition aux actions et des stratégies optionnelles.

- allocation des valeurs via une approche multi critères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques financières et extra-financières susceptibles de délivrer des performances supérieures sur le long terme selon l'analyse de la Société de gestion en contrepartie d'un risque plus élevé et étant plus adaptées à l'environnement macro-économique de moyen terme.

Ce moteur, fondé sur l'analyse de la Société de gestion que la préférence des investisseurs pour certains styles explique, pour une large part, la rentabilité relative potentielle d'une valeur, vise à caractériser les valeurs de l'univers d'investissement en fonction de différents styles pré déterminés (ex: Value, Size, Growth, Momentum, Quality...).

L'exposition à chaque valeur est déterminée en fonction de l'adéquation de ses caractéristiques de styles avec la pondération des styles retenus par la Société de gestion.

La pondération des styles n'est pas fixe et dérive d'un modèle d'aide à la décision qui prend en compte à la fois la dynamique de court-terme et de long-terme des styles.

- niveau d'exposition aux actions du marché des États-Unis: ajuster à partir d'un modèle d'aide à la décision, le niveau d'exposition du FCP aux marchés d'actions à l'intérieur de la fourchette [90%,110%] ;
- stratégies optionnelles: mise en œuvre de stratégies distinctes à bases d'options listées sur actions.

Sur la part H, le risque de change sera systématiquement et totalement couvert, cette couverture sera réalisée par la mise en place d'instruments financiers dérivés sur le change.

Sur les parts R et GR, le risque de change porte sur la totalité de l'actif des parts R et GR et ne sera pas couvert. La liste des actifs permettant de réaliser cette stratégie est décrite ci-dessous.

Les titres sont sélectionnés exclusivement au sein de l'Univers d'Analyse. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du FCP.

En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière: actions) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière.

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS ACTIFS (HORS DÉRIVÉS INTÉGRÉS)

1. Actions

Le portefeuille est en permanence exposé, directement ou indirectement, au risque actions à hauteur de 90 % minimum et dans la limite de 110 %.

Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Le FCP sera exposé à hauteur de 90 % minimum sur les actions ou titres assimilés négociés sur des marchés réglementés de la zone États-Unis et émis par des sociétés dont le siège social se situe dans ce pays, et, à hauteur de 50 % minimum, sur les actions composant l'indice de référence. Les titres seront, à hauteur de 95 % minimum, libellés en Dollar américain.

Le portefeuille du FCP est exposé directement ou indirectement, à hauteur de 90 % minimum et dans la limite de 110 %, sur les actions ou titres assimilés.

Les titres sont sélectionnés selon les critères présentés dans la stratégie d'investissement.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Ainsi, le fonds peut être investi dans des actions de toutes capitalisations sans limitation.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Néant.

■ Parts ou actions de placements collectifs de droit français, d'autres OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger

Dans la limite de 10 % de son actif net, et dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut investir en parts ou actions de fonds monétaires (standard ou court terme).

Ces fonds pourront revêtir la forme d'OPCVM français ou européens ainsi que de FIA français ou européens respectant les règles d'investissements de l'article R214-32-42 du Code Monétaire et Financier. Ces fonds peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le FCP n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de gestion du FCP et celles adoptées par la Société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, la Société de gestion du FCP privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIVG de droit français gérés par LBP AM ou une société liée.

2. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures, options et swaps sur actions ou indices actions sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, à des fins de couverture ou d'exposition sur les marchés actions.
- Futures, options et swaps de change ou sur indice de taux de change sur marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, et change à terme à des fins de couverture ou d'exposition sur les devises uniquement pour la part H.

L'ensemble de ces instruments est utilisé par la gestion afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques liés aux secteurs d'activités et zones géographiques.

Le recours à ces instruments peut générer une exposition du FCP aux actions ne pouvant dépasser 110 % de l'actif net du FCP.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

3. Titres intégrant des dérivés

Néant

4. Dépôts d'espèces

Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de sa trésorerie, dans la limite de 10 % de l'actif net.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats...).

6. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

■ Nature des opérations utilisées:

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion:

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations:

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (actions, tels que décrits ci-dessous).

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 20 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties:

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions".

Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ;
- l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net ;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification "Actions internationales". De ce fait, il comporte principalement des risques liés à ses investissements sur les marchés actions

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le fonds et auxquels s'expose l'investisseur sont :

- Le FCP n'offre aucune garantie en capital ou en performance.
- **Risque que l'objectif de gestion ne soit pas atteint** : la performance du FCP est susceptible de ne pas être conforme à son objectif de gestion.
- **Risque lié à l'utilisation du modèle multicritères** : l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le processus de gestion du FCP repose sur l'élaboration d'un modèle systématique permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficace, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.
- **Risque actions** : il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du FCP lié aux variations des marchés actions dans la mesure où le FCP investit dans les actions et des instruments financiers à terme sur actions et indice actions. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Plus particulièrement, une baisse des marchés actions de la zone États-Unis peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les actions de petites capitalisations et de moyennes capitalisations, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques de volatilité entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP plus importante et plus rapide.

L'exposition du FCP au risque actions est au minimum de 90 % et de maximum 110 %.

- **Risque de change** : il s'agit du risque de baisse de la devise de cotation (dollar américain) des instruments financiers sur lesquels est investi le FCP par rapport à la devise de référence du portefeuille (l'Euro). Cette exposition peut être réduite par l'utilisation des différents instruments financiers présentés dans le cadre de la stratégie d'investissement. Cependant, une dépréciation par rapport à l'Euro de la devise dollar américain sur laquelle le portefeuille est investi pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
 - Pour la part H uniquement, le risque de change sera couvert en totalité.
 - Pour les parts R et GR, le risque de change ne sera pas couvert.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires. Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de gestion du portefeuille afin de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement.

Le risque accessoire associé aux investissements et techniques employées est le suivant :

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du fonds, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE :

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Marchés

Les marchés ont bien performé dans l'ensemble, avec le STOXX 600 qui affiche une performance de + 19,22 % (dividendes nets réinvestis en Euro). Toutefois, sur le T2 le Stoxx 600 s'est stabilisé (- 0,24 %), après un bon T1 à + 7,03 %. Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des États-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de + 37,48 % suivi de près par le S&P 500 (+ 29,38 %).

Du côté des banques centrales justement, la BCE a engagé une seconde baisse de taux de - 25 bps après celle de juin, lors de sa réunion de septembre. Cette baisse était très attendue par le marché et a rassuré les investisseurs quant à la direction adoptée par la BCE. La Fed a suivi la tendance de la BCE en enclenchant son cycle par une première baisse des taux de - 50 bps lors de sa réunion de septembre. La BoE a laissé son taux directeur inchangé à 5 %, marquant une pause dans son cycle de baisse entamé en août. Elle a confirmé que si l'inflation continuait de se stabiliser, elle serait prête à réduire ses taux progressivement au fil du temps. La BoJ, elle a maintenu son taux à 0,25 % après sa hausse de juillet, entraînant une volatilité importante sur les marchés. En Chine, les différentes annonces d'assouplissement monétaire ont donné lieu à une réduction des prêts à moyen terme aux établissements financiers, passant de 2,3 % à 2,0 % et d'une réduction de - 20 bps du taux directeur (7-day reverse repo à 1,5 % vs 1,7 %).

L'année 2024 était annoncée comme une année chargée politiquement, avec plus de 4 Mds de citoyens dans le monde concernés par des élections dans leur pays. En Inde, le Nifty 50 perdait près de 5 % lorsque l'on apprenait une bataille plus serrée que prévu pour la réélection du Premier ministre Narendra Modi. Après plusieurs semaines au cours desquelles de nombreuses voix se sont élevées en faveur d'un retrait de candidature à la présidentielle de J. Biden, ce dernier a fini par annoncer son retrait, laissant la place à l'actuelle Vice-Présidente des États-Unis, Kamala Harris. Toutefois, l'événement politique qui a marqué cette première partie d'année n'était pas prévu. Le 9 juin, les résultats des élections parlementaires européennes plaçant en tête le Rassemblement national en France, ont poussé le président français E. Macron à annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale, convoquant les Français à des élections législatives anticipées. La semaine suivant cette annonce le CAC 40® perdait - 6,23 %, sa plus forte baisse en une semaine depuis le début de la guerre en Ukraine.

Performances (exprimées en euros)

Entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024, le S&P 500, dividendes nets réinvestis a performé de 29,38 % (en euro).

Les secteurs qui ont le plus surperformé l'indice sont: le secteur des semi-conducteurs (91 %), des Télécommunications (44 %), des banques (42 %), de la distribution (38 %) et de l'industrie (37 %).

Les secteurs qui ont le plus sous-performé l'indice sont: le secteur de l'énergie (- 5 %), de l'automobile (- 0,4 %), du transport (+ 10 %), de l'alimentation et des boissons (+ 10 %) et de la santé (+ 14 %).

Les meilleures performances du S&P500 ont été: Nvidia (165 %), NRG Energy (131 %), Constellation Energy (128 %), Fair Isaac (112 %) et Howmet Aerospace (106 %).

Les plus mauvaises performances du S&P500 ont été: Super Micro Computer (- 62 %), Walgreens Boots Alliance (- 59 %), Albemarle (- 46 %), APA Corporation (- 42 %) et Moderna (- 39 %).

PERFORMANCES

L'indice de référence est S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro)

Performances	Fonds – Part GR	Indice de référence
Sur 1 an	30,19 %	28,58 %
Sur 3 ans	40,49 %	43,30 %
Sur 5 ans	95,79 %	99,75 %

Performances	Fonds – Part R	Indice de référence
Sur 1 an	28,38 %	28,58 %
Sur 3 ans	34,71 %	43,30 %
Sur 5 ans	82,56 %	99,75 %

Performances	Fonds – Part H *	Indice de référence
Sur 1 an	—	—

* Les performances ne sont pas renseignées dans la mesure où la période d'existence de la part est inférieure à 1 an.

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	302 031 517,21	316 101 203,09	618 132 720,30
MICROSOFT CORP UW USD	14 337 877,31	14 892 992,36	29 230 869,67
APPLE INC UW USD	10 262 242,59	16 977 104,83	27 239 347,42
NVIDIA CORP UW USD	11 565 852,71	6 671 005,73	18 236 858,44
HOME DEPOT INC UN USD	10 200 782,22	15 517 373,83	25 718 156,05
AMAZON.COM INC UW USD	6 282 314,62	16 977 104,83	23 259 419,45
PROCTER & GAMBLE CO/THE UN USD	6 502 958,38	13 975 485,21	20 478 443,59
LINDE PLC UW USD	5 034 568,19	11 097 067,15	16 131 635,34
KIMBERLY-CLARK CORP UN USD	10 764 202,36	7 236 936,73	18 001 139,09
ACCENTURE PLC-CL A UN USD	9 420 231,00	14 133 721,50	23 553 952,50

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 150,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 200,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 100,08 % selon la méthode de l'engagement,
- 100,08 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP relevant de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du FCP sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)) :

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0013239407,
- 0,01 % de l'actif net moyen pour la part FR0013239415.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique. Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 29 décembre 2023		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2023		
	Fixes bruts	14 950 686€
	Variables + primes bruts	5 277 437 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 420 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 232 500 €
	Variables + primes bruts	533 000 €

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 143 245 747,73
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	1 143 245 747,73
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 227 773,39
OPC	2 227 773,39
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instrument­es financiers à terme (G)	0,00
Opérations tempo­raires sur titres (H)	0,00
Créances repré­sentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances repré­sentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances repré­sentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations tempo­raires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 145 473 521,12
Créances et comptes d'ajustement actifs	745 572,19
Comptes financiers	487 505,83
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 233 078,02
Total de l'actif I+II	1 146 706 599,14

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	883 493 855,57
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	262 138 663,54
Capitaux propres I	1 145 632 519,11
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 145 632 519,11
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	592 770,07
Concours bancaires	481 309,96
Sous-total autres passifs IV	1 074 080,03
Total Passifs : I+II+III+IV	1 146 706 599,14

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	14 788 750,57
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	27 890,41
Sous-total produits sur opérations financières	14 816 640,98
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-40 550,41
Sous-total charges sur opérations financières	-40 550,41
Total revenus financiers nets (A)	14 776 090,57
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-6 347 596,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-6 347 596,57
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	8 428 494,00
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-847 144,79
Sous-total revenus nets I = (C+D)	7 581 349,21
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	99 262 840,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-470 561,13
Frais de recherche	-130 399,43
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	98 661 879,97
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-6 877 820,85
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	91 784 059,12

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	178 419 535,09
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-5 393,17
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	178 414 141,92
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-15 640 886,71
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	162 773 255,21
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	262 138 663,54

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP est double :

- Chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis (indicateur de référence- code Bloomberg SPTR500N), tout en étant limitée en raison du respect d'un écart de suivi de 4% maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel.
- Mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le risque de change sur la part H du FCP étant totalement couvert, ce risque de change étant par ailleurs présent dans les parts R et GR du fait d'expositions sur la devise dollar américain, la performance de la part H sera alors différente de celles des parts R et GR du fait des opérations de couverture de change opérées ainsi que des frais de gestion propres à chaque part.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	451 573 979,34	625 195 082,66	722 130 098,92	1 044 011 292,01	1 145 632 519,11
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR EN EUR					
Actif net	164 892 142,67	319 145 885,32	459 319 724,67	755 240 003,03	822 805 498,99
Nombre de titres	12 340,18838	18 125,65808	26 616,11719	39 749,09232	33 263,64792
Valeur liquidative unitaire	13 362,20	17 607,40	17 257,20	19 000,18	24 735,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	496,47	1 574,55	2 267,66	135,04	1 978,79
Capitalisation unitaire sur revenu	202,84	152,49	197,96	214,94	251,17
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R EN EUR					
Actif net	286 681 836,67	306 049 197,34	262 810 374,25	288 771 288,98	322 827 020,12
Nombre de titres	2 227 432,69146	1 830 032,33314	1 625 981,12473	1 645 520,82543	1 433 001,86701
Valeur liquidative unitaire	128,70	167,23	161,63	175,48	225,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,81	15,08	21,44	1,25	18,11
Capitalisation unitaire sur revenu	0,22	-0,65	-0,60	-0,36	-0,53

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et autres fonds d'investissement non cotés sont évalués à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat. Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la Société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion.

Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan. L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

La commission de souscription rémunère le réseau placeur.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation. Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

- 1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
- 2e niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Les informations exposées dans ce tableau résultent de la méthodologie de notation de crédit précisée ci-dessus.

Les informations exposées dans ce tableau résultent de la méthodologie de notation de crédit définie par l'Autorité des normes comptables et précisée ci-dessus.

Cette méthodologie diffère de celle appliquée par LBP AM qui est exposée dans le prospectus du fonds (méthode de Bâle) et reprise dans le présent rapport annuel (rubrique « Titres de créance et instruments du marché monétaire »).

Par conséquent, le niveau des expositions directes exposé dans ce tableau ne reflète pas la notation crédit des émetteurs définie selon la méthodologie exposée dans le prospectus et le rapport annuel du fonds et ne reflète ainsi pas le niveau de risque crédit suivi par les équipes de gestion.

Il convient donc de vous référer aux rapports mensuels du fonds mis à disposition sur le site Internet de LBP AM afin d'accéder aux expositions crédit du fonds telles que définies et suivies par LBP AM pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion du fonds.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1.60 % TTC de l'actif net pour l'action R et à 0.50 % TTC de l'actif net pour l'action GR.

Pour l'action R, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions et hors frais de recherche) est de 1.58 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Pour l'action GR, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions et hors frais de recherche) est de 0.18 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de septembre.

La valeur liquidative calculée la veille du week-end et/ou des jours fériés ne comprend plus les intérêts et les frais de gestion calculés jusqu'au dernier jour de la période non ouvrée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part R et GR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 044 011 292,01
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	311 907 792,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-495 791 081,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	8 428 494,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	98 661 879,97
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	178 414 141,92
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 145 632 519,11

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR		
Parts souscrites durant l'exercice	8 100,15568	180 376 323,28
Parts rachetées durant l'exercice	-14 585,60008	-322 329 804,74
Solde net des souscriptions/rachats	-6 485,44440	-141 953 481,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	33 263,64792	
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R		
Parts souscrites durant l'exercice	640 541,63703	131 531 469,14
Parts rachetées durant l'exercice	-853 060,59545	-173 461 276,47
Solde net des souscriptions/rachats	-212 518,95842	-41 929 807,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 433 001,86701	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- valeurs nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR FR0013239415	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	822 805 498,99	33 263,64792	24 735,87
LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R FR0013239407	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	322 827 020,12	1 433 001,86701	225,28

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS- UNIS +/-	Pays 2 IRLANDE +/-	Pays 3 PAYS-BAS +/-	Pays 4 ROYAUME- UNI +/-	Pays 5 +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	1 143 245,75	1 111 860,96	21 545,65	8 401,79	1 437,35	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 143 245,75					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	487,51	0,00	0,00	0,00	487,51
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-481,31	0,00	0,00	0,00	-481,31
HORS-BILAN					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	6,20

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	487,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-481,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 143 245,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	667,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	487,51	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 144 400,47	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	78 358,00
	Coupons et dividendes en espèces	667 214,19
Total des créances		745 572,19
Dettes		
	Frais de gestion fixe	578 040,44
	Autres dettes	14 729,63
Total des dettes		592 770,07
Total des créances et des dettes		152 802,12

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 463 638,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	94 143,97
frais_gestion.part.frais_recherche_pourcentage	0,01
PART LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 883 957,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,58
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	36 255,46
frais_gestion.part.frais_recherche_pourcentage	0,01

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	1 423 675,30
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	1 423 675,30

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	7 581 349,21
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	7 581 349,21
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 581 349,21

Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	8 354 922,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 354 922,10
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 354 922,10
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	8 354 922,10
Total	8 354 922,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-773 572,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-773 572,89
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-773 572,89
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-773 572,89
Total	-773 572,89
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	91 784 059,12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	91 784 059,12
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	91 784 059,12

Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	65 822 070,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	65 822 070,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	65 822 070,91
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	65 822 070,91
Total	65 822 070,91
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	25 961 988,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	25 961 988,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	25 961 988,21
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	25 961 988,21
Total	25 961 988,21
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 141 822 072,43	99,68
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 141 822 072,43	99,68
Assurance			17 082 253,23	1,49
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	10 705	2 139 848,98	0,19
PROGRESSIVE CORP	USD	28 349	6 445 806,41	0,56
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	71 769	7 787 487,93	0,68
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	2 687	709 109,91	0,06
Automobiles			6 131 650,45	0,54
FORD MOTOR CO	USD	648 033	6 131 650,45	0,54
Banques commerciales			47 874 904,12	4,18
BANK OF AMERICA CORP	USD	176 973	6 292 091,43	0,55
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	95 790	6 167 707,00	0,54
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	294 839	3 883 458,00	0,34
JPMORGAN CHASE & CO	USD	112 986	21 346 918,11	1,86
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	40 984	6 788 129,92	0,59
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	162 485	3 396 599,66	0,30
Biens de consommation durables			1 705 559,07	0,15
NVR	USD	194	1 705 559,07	0,15
Biotechnologie			17 191 992,97	1,50
AMGEN	USD	34 339	9 913 865,14	0,86
GILEAD SCIENCES INC	USD	96 884	7 278 127,83	0,64
Boissons			22 010 886,45	1,92
PEPSICO INC	USD	69 302	10 559 388,11	0,92
THE COCA COLA COMPANY	USD	177 852	11 451 498,34	1,00
Composants automobiles			3 193 962,22	0,28
BORGWARNER INC	USD	98 226	3 193 962,22	0,28
Conglomérats industriels			9 798 109,22	0,86
3M CO	USD	79 994	9 798 109,22	0,86
Courrier, fret aérien et logistique			17 392 441,47	1,52
CH ROBINSON WORLDWIDE	USD	60 187	5 952 098,19	0,52
EXPEDITORS INTL WASH INC	USD	33 224	3 911 682,81	0,34
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	61 628	7 528 660,47	0,66
Crédit à la consommation			6 766 817,26	0,59
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	27 847	6 766 817,26	0,59
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			36 096 356,82	3,15
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	4 809	3 819 967,46	0,33
KROGER	USD	33 250	1 707 114,38	0,15
MOLINA HEALTHCARE INC	USD	5 893	1 819 355,84	0,16
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	114 266	5 106 928,97	0,45
TARGET CORP	USD	15 059	2 103 038,16	0,18
VISA INC CLASS A	USD	65 720	16 190 774,61	1,41
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	666 289	5 349 177,40	0,47
Distribution spécialisée			19 285 316,79	1,68
BEST BUY CO INC	USD	66 296	6 136 263,43	0,54
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	21 240	7 711 525,47	0,67
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	15 900	5 437 527,89	0,47
Divertissement			8 522 933,53	0,74
NETFLIX INC	USD	13 411	8 522 933,53	0,74
Electricité			5 938 069,24	0,52
EDISON INTL	USD	59 546	4 646 620,80	0,41
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	17 051	1 291 448,44	0,11
Emballage et conditionnement			5 105 677,70	0,45

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PACKAGING AMERICA	USD	26 454	5 105 677,70	0,45
Equipement et services pour l'énergie			14 259 543,26	1,24
BAKER HUGHES A GE CO	USD	276 971	8 971 373,73	0,78
SCHLUMBERGER LTD	USD	140 688	5 288 169,53	0,46
Equipements de communication			23 804 171,71	2,08
ARISTA NETWORKS INC	USD	6 209	2 135 332,99	0,19
CISCO SYSTEMS	USD	248 205	11 835 912,46	1,03
F5 NETWORKS	USD	20 115	3 968 749,61	0,35
QUALCOMM INC	USD	38 487	5 864 176,65	0,51
Equipements électriques			17 640 015,80	1,54
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	27 988	8 311 762,66	0,73
EMERSON ELECTRIC	USD	64 725	6 342 881,82	0,55
GE VERNOVA INC	USD	13 067	2 985 371,32	0,26
Equipements et fournitures médicaux			25 406 240,37	2,22
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	95 649	9 771 016,07	0,86
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	111 551	8 375 945,34	0,73
HOLOGIC	USD	32 019	2 337 052,77	0,20
MEDTRONIC PLC	USD	61 018	4 922 226,19	0,43
Equipements et produits de loisirs			5 956 218,31	0,52
HASBRO INC COM	USD	91 917	5 956 218,31	0,52
FPI de détail			1 985 200,50	0,17
REGENCY CENTERS	USD	30 674	1 985 200,50	0,17
FPI spécialisé			4 299 722,43	0,38
VICI PROPERTIES INC	USD	144 062	4 299 722,43	0,38
Gaz			8 863 710,19	0,77
ONEOK	USD	108 552	8 863 710,19	0,77
Gestion immobilière et développement			9 184 977,36	0,80
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	60 649	9 184 977,36	0,80
Grands magasins et autres			6 648 681,65	0,58
EBAY INC	USD	113 965	6 648 681,65	0,58
Hôtels, restaurants et loisirs			9 966 957,33	0,87
AIRBNB INC-CLASS A	USD	12 745	1 448 137,14	0,13
DARDEN RESTAURANTS	USD	24 529	3 607 315,77	0,31
MCDONALD'S CORP	USD	18 001	4 911 504,42	0,43
Industrie aérospatiale et défense			9 483 785,53	0,83
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	51 204	9 483 785,53	0,83
Logiciels			139 700 280,64	12,19
ADOBE INC	USD	10 797	5 009 157,89	0,44
AUTODESK	USD	39 468	9 742 076,65	0,85
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	95 542	6 643 980,66	0,58
MICROSOFT CORP	USD	211 200	81 429 470,01	7,09
ORACLE CORP COM	USD	36 090	5 510 269,25	0,48
RTX CORP	USD	86 013	9 337 695,52	0,82
SALESFORCE INC	USD	16 593	4 069 414,48	0,36
SYNOPSIS INC	USD	3 564	1 617 108,52	0,14
TESLA INC	USD	63 536	14 894 425,59	1,30
TYLER TECHNOLOGIES	USD	2 766	1 446 682,07	0,13
Logiciels et services internet			1 828 252,54	0,16
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	33 313	1 828 252,54	0,16
Machines			12 202 978,31	1,07
CATERPILLAR INC	USD	21 430	7 510 148,83	0,66
GENERAL ELECTRIC	USD	27 773	4 692 829,48	0,41
Marches de capitaux			13 006 183,23	1,14
BLACKROCK CL.A	USD	1 487	1 265 105,84	0,11

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANKLIN RESOURCES	USD	192 846	3 481 785,67	0,30
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	5 755	2 553 073,83	0,22
STATE STREET CO	USD	71 984	5 706 217,89	0,51
Media			7 672 565,37	0,67
OMNICOM GROUP	USD	82 822	7 672 565,37	0,67
Médias et services interactifs			71 991 835,08	6,28
ALPHABET- A	USD	148 823	22 115 760,54	1,93
ALPHABET-C-	USD	123 925	18 564 599,03	1,62
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	61 046	31 311 475,51	2,73
Métaux et minerais			6 781 907,26	0,59
NEWMONT CORP	USD	141 608	6 781 907,26	0,59
Ordinateurs et périphériques			105 275 351,17	9,19
APPLE INC	USD	374 216	78 125 825,90	6,81
HP ENTERPRISE	USD	279 410	5 122 287,17	0,45
HP INC	USD	52 202	1 677 779,44	0,15
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	66 501	13 173 281,73	1,15
NETWORK APPLIANCE INC	USD	42 443	4 697 043,08	0,41
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	25 261	2 479 133,85	0,22
Pétrole et gaz			6 373 517,58	0,56
PHILLIPS 66	USD	20 106	2 368 114,06	0,21
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	97 924	4 005 403,52	0,35
Produits alimentaires			4 112 265,08	0,36
KELLANOVA CO	USD	56 864	4 112 265,08	0,36
Produits chimiques			12 516 614,75	1,09
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	28 478	2 677 475,51	0,23
LINDE PLC	USD	3 364	1 437 352,31	0,13
LYONDELLBASELL INDUSTRIES A	USD	97 777	8 401 786,93	0,73
Produits domestiques			24 263 295,58	2,12
CLOROX CO	USD	16 459	2 402 522,91	0,21
COLGATE PALMOLIVE	USD	100 323	9 331 598,61	0,81
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	67 144	8 559 874,84	0,75
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	25 577	3 969 299,22	0,35
Produits pharmaceutiques			70 659 632,04	6,17
ABBVIE	USD	90 847	16 074 965,78	1,41
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	78 749	3 650 798,14	0,32
ELI LILLY & CO	USD	19 382	15 385 770,42	1,34
JOHNSON & JOHNSON	USD	95 468	13 862 769,66	1,21
MERCK AND	USD	112 802	11 477 796,80	1,00
PFIZER INC	USD	393 646	10 207 531,24	0,89
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			113 987 566,88	9,95
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	26 191	3 850 561,61	0,34
APPLIED MATERIALS INC	USD	18 853	3 413 152,32	0,30
BROADCOM INC	USD	148 268	22 916 742,08	2,00
NVIDIA CORP	USD	691 352	75 227 621,41	6,56
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	46 353	8 579 489,46	0,75
Services aux collectivités			11 047 037,83	0,96
SEMPRA ENERGY	USD	110 366	8 270 156,87	0,72
XCEL ENERGY INC	USD	47 460	2 776 880,96	0,24
Services aux entreprises			6 791 199,46	0,59
ACCENTURE PLC - CL A	USD	21 442	6 791 199,46	0,59
Services aux professionnels			18 130 657,01	1,58
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	42 532	10 546 015,29	0,92
PAYCHEX	USD	63 081	7 584 641,72	0,66
Services de télécommunication diversifiés			22 452 596,45	1,96

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AT AND T INC	USD	600 731	11 841 836,84	1,03
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	263 686	10 610 759,61	0,93
Services de télécommunication mobile			4 892 293,07	0,43
AMERICAN TOWER CORP	USD	23 478	4 892 293,07	0,43
Services financiers diversifiés			31 833 993,41	2,78
CME Group-A Shs -A-	USD	48 593	9 607 137,18	0,84
MASTERCARD INC	USD	35 855	15 864 162,90	1,38
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	74 661	4 884 189,43	0,43
SP GLOBAL	USD	3 194	1 478 503,90	0,13
Services liés aux technologies de l'information			10 680 607,32	0,93
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	70 051	4 717 560,29	0,41
VERISIGN INC	USD	35 034	5 963 047,03	0,52
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			6 156 578,65	0,54
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	57 920	6 156 578,65	0,54
Soins et autres services médicaux			28 835 041,30	2,52
CARDINAL HEALTH	USD	13 051	1 292 412,10	0,11
CENCORA INC	USD	40 586	8 185 203,96	0,71
THE CIGNA GROUP	USD	11 287	3 503 667,65	0,31
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	30 262	15 853 757,59	1,39
Textiles, habillement et produits de luxe			6 056 783,01	0,53
DECKERS OUTDOOR	USD	21 713	3 102 135,07	0,27
RALPH LAUREN A	USD	17 009	2 954 647,94	0,26
Transport routier et ferroviaire			4 930 704,25	0,43
UNION PACIFIC CORP	USD	22 326	4 930 704,25	0,43
Vente par correspondance			38 046 180,18	3,32
AMAZON.COM INC	USD	227 883	38 046 180,18	3,32
TITRES D'OPC			2 227 773,39	0,19
OPCVM			2 227 773,39	0,19
Gestion collective			2 227 773,39	0,19
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	213	2 227 773,39	0,19
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			1 423 675,30	0,12
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 423 675,30	0,12
Produits pharmaceutiques			1 423 675,30	0,12
PFIZER INC	USD	54 903	1 423 675,30	0,12
Total			1 145 473 521,12	99,99

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 145 473 521,12
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 233 078,02
Autres passifs (-)	-1 074 080,03
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 145 632 519,11

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	EUR	33 263,64792	24 735,87
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	EUR	1 433 001,86701	225,28

Rapport annuel

au 29 septembre 2023

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 044 270 872,68	722 423 624,21
Actions et valeurs assimilées	1 027 324 386,10	716 457 489,69
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 027 324 386,10	716 457 489,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	16 337 277,60	5 633 873,00
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 337 277,60	5 633 873,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	609 208,98	332 261,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	609 208,98	332 261,52
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	195 701 899,63	478 440,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	195 701 899,63	478 440,41
COMPTES FINANCIERS	556 441,46	106 288,30
Liquidités	556 441,46	106 288,30
TOTAL DE L'ACTIF	1 240 529 213,77	723 008 352,92

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 028 643 740,86	622 631 013,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 429 006,65	95 217 851,16
Résultat de l'exercice (a,b)	7 938 544,50	4 281 234,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 044 011 292,01	722 130 098,92
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	195 961 001,18	761 122,45
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	195 961 001,18	761 122,45
COMPTES FINANCIERS	556 920,58	117 131,55
Concours bancaires courants	556 920,58	117 131,55
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 240 529 213,77	723 008 352,92

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
S&P 500 INDEX 12/2022 PUT 3400	0,00	3 602 325,83
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 4100	7 142 011,81	0,00
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3900	3 571 005,90	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTÉ DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 560,00	323,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 109 215,89	8 388 969,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	11 120 775,89	8 389 293,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 915,64	3 213,41
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	14 915,64	3 213,41
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	11 105 860,25	8 386 079,81
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) (*)	4 534 382,42	4 828 417,22
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 571 477,83	3 557 662,59
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 367 066,67	723 571,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 938 544,50	4 281 234,41

(*) Les «frais de recherche» sont compris dans le poste «frais de gestion et dotations aux amortissements»

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et autres fonds d'investissement non cotés sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.

- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat. Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la Société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion.

Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan
L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

La commission de souscription rémunère le réseau placeur.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 1.50 % TTC de l'actif net pour l'action R et à 0.50 % TTC de l'actif net pour l'action GR.

Pour l'action R, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions et hors frais de recherche) est de 1.50 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Pour l'action GR, le taux global de frais de gestion (hors frais de transactions et hors frais de recherche) est de 0.10 % TTC sur l'actif moyen annuel.

La société de gestion a mis en place un compte de recherche. Ces frais de recherche s'ajouteront donc aux frais mentionnés plus haut et seront au maximum de 0.03 %.

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée du mois de septembre.

La valeur liquidative calculée la veille du week-end et/ou des jours fériés ne comprend plus les intérêts et les frais de gestion calculés jusqu'au dernier jour de la période non ouvrée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts GR et R	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	722 130 098,92	625 195 082,66
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	626 712 540,00	376 284 978,19
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-372 280 756,42	-247 717 008,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	48 411 307,29	82 450 982,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-42 684 517,68	-26 196 270,43
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	696 928,43
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 086 765,54	-642 387,27
Frais de transactions	-1 102 644,66	-1 156 013,34
Différences de change	-53 034 341,80	104 949 391,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	110 248 133,08	-195 492 466,71
Différence d'estimation exercice N	69 538 601,31	-40 709 531,77
Différence d'estimation exercice N-1	40 709 531,77	-154 782 934,94
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	126 760,99	199 219,24
Différence d'estimation exercice N	184 179,46	57 418,47
Différence d'estimation exercice N-1	-57 418,47	141 800,77
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 571 477,83	3 557 662,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 044 011 292,01	722 130 098,92

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	10 713 017,71	1,03
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 713 017,71	1,03
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 441,46	0,05
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 920,58	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	556 441,46	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	556 920,58	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 027 324 386,10	98,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	195 645 722,81	18,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	556 441,46	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	195 485 092,18	18,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	10 713 017,71	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES	
Ventes à règlement différé	195 025 926,28
Souscriptions à recevoir	56 176,82
Coupons et dividendes en espèces	619 796,53
TOTAL DES CRÉANCES	195 701 899,63
DETTES	
Achats à règlement différé	195 485 092,18
Frais de gestion fixe	411 475,83
Autres dettes	64 433,17
TOTAL DES DETTES	195 961 001,18
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	-259 101,55

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR		
Parts souscrites durant l'exercice	29 760,60587	549 691 866,90
Parts rachetées durant l'exercice	-16 627,63074	-299 889 223,15
Solde net des souscriptions/rachats	13 132,97513	249 802 643,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 749,09232	
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R		
Parts souscrites durant l'exercice	450 949,75752	77 020 673,10
Parts rachetées durant l'exercice	-431 410,05682	-72 391 533,27
Solde net des souscriptions/rachats	19 539,70070	4 629 139,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 645 520,82543	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	609 631,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	94 135,21
Pourcentage de frais de recherche	0,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 790 704,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	39 911,92
Pourcentage de frais de recherche	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	1 720 077,93
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 938 544,50	4 281 234,41
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	7 938 544,50	4 281 234,41
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 543 742,97	5 269 003,91
Total	8 543 742,97	5 269 003,91
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-605 198,47	-987 769,50
Total	-605 198,47	-987 769,50

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 429 006,65	95 217 851,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	7 429 006,65	95 217 851,16
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 368 108,07	60 356 499,02
Total	5 368 108,07	60 356 499,02
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 060 898,58	34 861 352,14
Total	2 060 898,58	34 861 352,14

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	643 566 219,46	451 573 979,34	625 195 082,66	722 130 098,92	1 044 011 292,01
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR en EUR					
Actif net	218 786 806,21	164 892 142,67	319 145 885,32	459 319 724,67	755 240 003,03
Nombre de titres	17 317,69309	12 340,18838	18 125,65808	26 616,11719	39 749,09232
Valeur liquidative unitaire	12 633,71	13 362,20	17 607,40	17 257,20	19 000,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 322,92	496,47	1 574,55	2 267,66	135,04
Capitalisation unitaire sur résultat	217,94	202,84	152,49	197,96	214,94
Part LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R en EUR					
Actif net	424 779 413,25	286 681 836,67	306 049 197,34	262 810 374,25	288 771 288,98
Nombre de titres	3 442 187,69146	2 227 432,69146	1 830 032,33314	1 625 981,12473	1 645 520,82543
Valeur liquidative unitaire	123,40	128,70	167,23	161,63	175,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,99	4,81	15,08	21,44	1,25
Capitalisation unitaire sur résultat	0,54	0,22	-0,65	-0,60	-0,36

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
ARCH CAPITAL GR	USD	18 665	1 405 229,89	0,14
EVEREST GROUP LTD	USD	1 982	695 773,26	0,07
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	17 831	3 417 320,62	0,32
TOTAL BERMUDES			5 518 323,77	0,53
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	62 457	5 522 762,07	0,53
ABBOTT LABORATORIES	USD	98 445	9 005 334,83	0,86
ABBVIE INC	USD	67 278	9 471 979,86	0,91
ADOBE INC	USD	15 916	7 665 235,80	0,73
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	52 908	5 138 135,12	0,50
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	30 319	3 050 943,34	0,29
ALLSTATE CORP	USD	16 260	1 711 005,05	0,17
ALPHABET INC-CL A	USD	197 911	24 461 519,21	2,35
ALPHABET INC-CL C	USD	166 924	20 787 654,69	1,99
AMAZON.COM INC	USD	299 460	35 954 999,01	3,45
AMERICAN EXPRESS CO	USD	21 628	3 047 632,89	0,29
AMETEK INC	USD	27 594	3 851 040,79	0,37
AMGEN INC	USD	31 748	8 059 119,23	0,77
APPLE INC	USD	453 498	73 334 963,48	7,02
APPLIED MATERIALS INC	USD	9 604	1 255 890,25	0,12
ARISTA NETWORKS INC	USD	10 119	1 757 910,43	0,16
ASSURANT INC	USD	8 158	1 106 328,82	0,11
AT&T INC	USD	487 056	6 909 639,78	0,67
AUTODESK INC	USD	21 376	4 177 481,14	0,40
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	29 850	6 782 822,20	0,65
AVALONBAY COMMUNITIES INC	USD	29 463	4 779 197,75	0,45
AVERY DENNISON	USD	5 938	1 024 504,80	0,10
BAKER HUGHES CO	USD	164 537	5 488 969,86	0,53
BANK OF AMERICA CORP	USD	210 090	5 433 071,26	0,52
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	79 465	3 201 116,65	0,30
BECTON DICKINSON AND CO	USD	12 531	3 059 871,95	0,29
BEST BUY CO INC	USD	69 567	4 564 646,51	0,44
BLACKROCK INC	USD	6 889	4 206 535,64	0,41
BOSTON PROPERTIES INC	USD	56 922	3 197 847,05	0,30
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	95 441	4 759 655,06	0,46
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	113 905	6 244 199,48	0,60
BROADCOM INC	USD	16 013	12 562 056,71	1,20
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	18 747	4 148 686,75	0,40
CAMPBELL SOUP CO CAP	USD	109 505	4 248 845,71	0,41
CARDINAL HEALTH	USD	33 151	2 718 460,28	0,26
CATERPILLAR INC	USD	27 747	7 154 598,35	0,68
CENCORA INC	USD	28 606	4 862 547,17	0,47
CH ROBINSON WORLDWIDE	USD	13 780	1 121 011,95	0,10
CISCO SYSTEMS INC	USD	193 651	9 832 989,62	0,94
CITIGROUP INC	USD	96 182	3 736 449,27	0,36
CLOROX COMPANY	USD	9 207	1 139 711,38	0,11
CME GROUP INC	USD	32 371	6 121 673,31	0,58
COCA-COLA CO/THE	USD	195 136	10 317 556,82	0,99

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	85 200	5 722 382,05	0,55
COMCAST CORP-CLASS A	USD	135 728	5 684 230,95	0,55
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	47 417	3 830 532,24	0,37
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	10 392	5 545 279,17	0,53
CVS HEALTH CORP	USD	85 201	5 618 638,79	0,54
DANAHER CORP	USD	3 058	716 590,13	0,07
DARDEN RESTAURANTS INC	USD	9 172	1 240 721,45	0,12
EATON CORP PLC	USD	27 231	5 485 551,53	0,52
EDISON INTERNATIONAL	USD	44 696	2 671 839,28	0,26
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	24 669	1 614 232,18	0,15
ELI LILLY & CO	USD	26 938	13 666 312,10	1,31
EMERSON ELECTRIC CO	USD	61 381	5 598 642,90	0,53
EQUITY RESIDENTIAL	USD	51 792	2 871 979,52	0,28
EVERGY INC	USD	19 057	912 576,06	0,09
EVERSOURCE ENERGY	USD	42 305	2 323 528,45	0,23
FEDEX CORP	USD	7 406	1 853 126,35	0,18
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	USD	17 517	914 441,17	0,09
FIRST SOLAR INC	USD	16 357	2 496 460,57	0,24
FISERV INC	USD	31 515	3 362 393,77	0,32
FORD MOTOR COMPANY	USD	331 534	3 889 163,90	0,37
FRANKLIN RESOURCES	USD	146 980	3 412 296,01	0,32
GARTNER INC.	USD	4 643	1 506 853,58	0,14
GENERAL ELECTRIC CO	USD	31 194	3 257 139,74	0,31
GILEAD SCIENCES INC	USD	52 940	3 747 176,95	0,36
GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	12 126	3 705 888,85	0,36
HALLIBURTON CO	USD	82 566	3 158 368,83	0,30
HARTFORD FINANCIAL	USD	55 775	3 735 542,15	0,36
HASBRO INC	USD	63 205	3 948 409,63	0,38
HOLOGIC INC	USD	49 958	3 274 696,77	0,32
HOME DEPOT INC	USD	44 769	12 776 766,04	1,22
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	43 152	7 529 540,00	0,72
HP ENTERPRISE	USD	165 177	2 709 916,87	0,26
HP INC	USD	105 399	2 558 445,62	0,25
INTEL CORP	USD	191 134	6 417 769,73	0,61
INTERNATIONAL PAPER CO	USD	132 995	4 455 568,03	0,42
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	60 200	1 629 593,39	0,15
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	58 137	7 704 010,48	0,73
INTUIT INC	USD	1 276	615 782,23	0,06
IRON MOUNTAIN REIT	USD	55 151	3 096 790,51	0,30
JOHNSON & JOHNSON	USD	100 453	14 777 383,47	1,41
JPMORGAN CHASE & CO	USD	116 417	15 945 967,74	1,53
KELLOGG CO COM	USD	62 167	3 494 269,82	0,33
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	4 974	621 591,44	0,06
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	45 315	5 172 437,07	0,50
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	15 378	1 342 951,48	0,13
LOWE'S COS INC	USD	7 312	1 435 396,53	0,14
LYONDELLBASELL INDU-CL A	USD	45 675	4 085 404,96	0,39
MARATHON PETROLEUM CORP	USD	42 686	6 101 628,56	0,58
MARSH & MCLENNAN COS	USD	7 842	1 409 523,12	0,13
MASTERCARD INC - A	USD	36 080	13 491 790,13	1,29
MCDONALD'S CORP	USD	38 542	9 590 086,88	0,91
MERCK & CO. INC.	USD	118 560	11 528 455,25	1,10

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Meta Platforms - A	USD	73 338	20 795 089,47	1,99
METLIFE INC	USD	30 983	1 840 982,79	0,18
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	20 602	1 323 781,87	0,13
MICROSOFT CORP	USD	238 112	71 011 914,05	6,80
Molson Coors Beverage Co	USD	12 124	728 184,33	0,07
MORGAN STANLEY	USD	91 350	7 046 568,60	0,67
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	13 110	3 371 019,03	0,32
NASDAQ INC	USD	33 658	1 544 691,59	0,14
NETFLIX INC	USD	8 302	2 960 883,31	0,29
NETWORK APPLIANCE INC	USD	24 518	1 757 190,88	0,17
NEWMONT CORP	USD	57 976	2 023 341,87	0,19
NEXTERA ENERGY INC	USD	99 155	5 365 374,21	0,52
NISOURCE INC	USD	55 809	1 300 936,12	0,13
NORTONLIFELOCK INC	USD	66 429	1 109 293,71	0,11
NVIDIA CORP	USD	80 943	33 255 627,46	3,19
OMNICOM GROUP	USD	55 971	3 937 397,95	0,38
ONEOK	USD	89 096	5 337 765,55	0,51
ON SEMICONDUCTOR	USD	8 220	721 651,95	0,07
ORACLE CORP	USD	45 463	4 548 232,31	0,43
PACKAGING AMERICA	USD	31 314	4 541 454,26	0,44
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	13 052	2 890 116,53	0,28
PARAMETRIC TECHNOLOGY CORP	USD	14 052	1 880 413,09	0,18
PAYCHEX INC	USD	27 834	3 031 967,15	0,29
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	28 369	1 566 424,31	0,15
PEPSICO INC	USD	67 573	10 814 232,94	1,04
PFIZER INC	USD	194 294	6 087 114,03	0,59
PHILLIPS 66	USD	49 217	5 585 286,94	0,54
PINNACLE WEST CAPITAL CORP	USD	45 332	3 154 721,85	0,30
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	11 925	1 382 793,15	0,13
PPG INDUSTRIES INC	USD	10 132	1 242 156,88	0,12
PROCTER & GAMBLE CO/THE	USD	86 572	11 926 698,39	1,14
PROLOGIS INC	USD	34 008	3 604 285,88	0,35
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	57 182	5 124 911,43	0,49
QUALCOMM INC	USD	29 795	3 125 414,59	0,30
RALPH LAUREN A	USD	17 819	1 953 820,74	0,19
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	2 207	1 715 487,81	0,17
ROBERT HALF INC	USD	51 728	3 580 286,04	0,34
RTX CORP	USD	91 960	6 251 108,57	0,60
S&P GLOBAL INC	USD	9 230	3 185 581,39	0,30
SALESFORCE INC	USD	33 592	6 433 800,01	0,61
SCHLUMBERGER LTD	USD	106 675	5 874 051,95	0,56
SEMPRA ENERGY	USD	80 984	5 203 628,35	0,50
SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	USD	12 505	3 012 420,54	0,29
SIMON PROPERTY GROUP INC	USD	45 961	4 689 649,90	0,45
STARBUCKS CORP	USD	24 899	2 146 429,02	0,21
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	50 145	1 447 870,27	0,14
TARGET CORP	USD	19 764	2 064 042,96	0,20
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	USD	1 569	605 489,51	0,06
TESLA INC	USD	89 894	21 245 125,55	2,04
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	23 924	3 593 062,80	0,34
THE CIGNA GROUP	USD	6 367	1 720 337,84	0,16
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	5 441	2 601 247,67	0,25

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TJX COMPANIES INC	USD	17 176	1 441 891,74	0,13
TRUIST FINANCIAL CORP	USD	40 852	1 103 920,40	0,11
ULTA SALON COSMETICS & FRAGRANCE INC	USD	6 060	2 286 344,27	0,22
UNION PACIFIC CORP	USD	29 374	5 649 518,41	0,54
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	36 052	17 168 413,58	1,64
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	50 357	7 413 596,78	0,71
VALERO ENERGY CORP	USD	34 543	4 623 460,24	0,45
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	260 235	7 966 201,98	0,76
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	9 893	3 249 295,70	0,31
VF CORP	USD	76 710	1 280 250,96	0,13
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	67 355	14 632 655,06	1,40
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	154 234	3 239 824,47	0,31
WALT DISNEY CO/THE	USD	10 823	828 528,12	0,08
WASTE MANAGEMENT INC	USD	6 300	907 080,99	0,08
WELLS FARGO & CO	USD	103 177	3 981 876,95	0,38
WEYERHAEUSER CO	USD	38 320	1 109 696,53	0,11
WHIRLPOOL CORP	USD	22 343	2 821 496,20	0,27
WILLIAMS COS INC	USD	161 671	5 144 459,02	0,49
WW GRAINGER INC	USD	2 316	1 513 389,79	0,14
XYLEM	USD	13 167	1 132 082,18	0,11
TOTAL ETATS-UNIS			991 988 008,50	95,02
IRLANDE				
ACCENTURE PLC-CL A	USD	18 911	5 485 484,97	0,53
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	43 604	2 191 422,75	0,21
MEDTRONIC PLC	USD	87 064	6 443 763,91	0,61
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	15 133	942 641,18	0,09
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	3 152	622 093,90	0,06
TOTAL IRLANDE			15 685 406,71	1,50
ROYAUME-UNI				
AMCOR PLC	USD	275 331	2 382 084,50	0,22
LINDE PLC	USD	23 612	8 304 064,42	0,80
TOTAL ROYAUME-UNI			10 686 148,92	1,02
SUISSE				
CHUBB LTD	USD	5 619	1 104 853,29	0,11
GENUINE PARTS CO	USD	4 558	621 566,98	0,06
TOTAL SUISSE			1 726 420,27	0,17
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 025 604 308,17	98,24
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 025 604 308,17	98,24
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	1 624	16 337 277,60	1,56
TOTAL FRANCE			16 337 277,60	1,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			16 337 277,60	1,56
TOTAL Organismes de placement collectif			16 337 277,60	1,56

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PFIZER INC	USD	54 903	1 720 077,93	0,16
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 720 077,93	0,16
TOTAL Titres mis en dépôt			1 720 077,93	0,17
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3900	USD	150	208 972,85	0,02
S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 4100	USD	150	400 236,13	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			609 208,98	0,05
TOTAL Engagements à terme conditionnels			609 208,98	0,05
TOTAL Instruments financier à terme			609 208,98	0,05
Créances			195 701 899,63	18,75
Dettes			-195 961 001,18	-18,77
Comptes financiers			-479,12	0,00
Actif net			1 044 011 292,01	100,00
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 GR	EUR	39 749,09232	19 000,18	
Parts LBPAM ISR ACTIONS USA 500 R	EUR	1 645 520,82543	175,48	

ANNEXE SFDR

Dénomination du produit : LBPAM ISR ACTIONS USA 500 (ci-après, le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique: 9695004PAFA5RCF5QS78

LBP AM (ci-après, la « Société de Gestion »)

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce Produit Financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 15% d'investissement durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ISR de la gestion du Produit Financier visait à identifier et sélectionner les émetteurs qui :

- Proposaient des innovations, des solutions aux principaux enjeux : démographie, urbanisation, environnement, climat, agriculture, alimentation, santé publique...
- Anticipaient l'importance de ces enjeux par une conduite, une responsabilité sur les quatre axes de la philosophie ISR de la Société de Gestion.

Cette analyse a reposé sur la philosophie GREaT, propre à la Société de Gestion, et articulée autour des 4 piliers suivants :

- **G**ouvernance responsable
- Gestion durable des **R**essources
- Transition **É**nergétique
- Développement des **T**erritoires

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur	Contrainte associée						
Méthodologie d'analyse ESG GREaT	<p>Rappel de l'objectif : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT (telle que décrite dans le document précontractuel) doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse (constitué des valeurs composant le ou les indice(s) suivants : S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro)) après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion).</p> <p>Cette contrainte fait l'objet d'un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section "Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?" ci-dessous.</p> <p>A titre d'exemple, le score obtenu au 30/09/2024 est le suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible (univers – 20%)*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Score Great Moyen</td> <td>6.63</td> <td>6.57</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le référentiel de notation GREaT, 10 est la meilleure note et 1 la plus mauvaise</p>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*	Score Great Moyen	6.63	6.57
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (univers – 20%)*					
Score Great Moyen	6.63	6.57					

<p>Indicateurs Clés de Performance</p>	<p>Le Produit Financier visait à obtenir une note meilleure que celle de son Benchmark 100% S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis sur les indicateurs spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empreinte carbone : Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d’euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2. - Droits Humains : L’indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies. <p>Ces contraintes font l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, le score obtenu au 30/09/2024 est le suivant :</p> <table border="1" data-bbox="609 833 1332 1093"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Score du portefeuille*</th> <th>Score cible (score de l’univers d’analyse)*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Empreinte carbone</td> <td>17.22 tCO2/M€ investi</td> <td>33.93 tCO2/M€ investi</td> </tr> <tr> <td>Droits Humains</td> <td>46.04 %</td> <td>36.32 %</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l’univers d’analyse)*	Empreinte carbone	17.22 tCO2/M€ investi	33.93 tCO2/M€ investi	Droits Humains	46.04 %	36.32 %
Indicateur	Score du portefeuille*	Score cible (score de l’univers d’analyse)*								
Empreinte carbone	17.22 tCO2/M€ investi	33.93 tCO2/M€ investi								
Droits Humains	46.04 %	36.32 %								
<p>Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social</p>	<p>L’actif net du Produit Financier visait un investissement à hauteur de 15% minimum dans des Investissements Durables sur le plan environnemental ou social, tels que définis à la section “Quels sont les objectifs des Investissements Durables que le Produit Financier entend partiellement réaliser et comment l’Investissement Durable contribue-t-il à ces objectifs ?” de l’annexe SFDR au prospectus.</p> <p>Cette contrainte fait l’objet d’un suivi continu. Des informations complémentaires sur le suivi mis en place par la Société de Gestion sont disponibles à la section “Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?” ci-dessous.</p> <p>A titre d’exemple, au 30/09/2024, le produit financier était investi à hauteur de 44,24% de son actif net dans des titres durables selon la méthodologie définie par la Société de Gestion décrite à la section “Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?” ci-dessous.</p>									

● *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

Méthodologie d'analyse ESG GREaT

La méthodologie d'analyse propriétaire GREaT, permettant de noter les émetteurs des titres investis par le Produit Financier, peut être utilisée pour appliquer deux stratégies de sélection ESG distinctes :

- Approche en exclusion : les émetteurs de l'univers d'analyse ayant la plus mauvaise note selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT sont exclus du portefeuille. Au global, au moins 20% des titres de l'Univers d'Analyse sont exclus après application de cette contrainte combinée avec la politique d'exclusion. Pour cette approche, le score limite correspond à la note limite des titres pouvant être investis par le Produit Financier¹ et le taux d'exclusion précise le taux d'exclusion effectif constaté à la date de clôture de la période considérée.
- Approche en amélioration de note : la note obtenue par le portefeuille selon la méthodologie d'analyse ESG GREaT doit être supérieure à celle calculée pour son Univers d'Analyse après exclusion des 20% des émetteurs les plus mal notés (en ce compris les émetteurs exclus au titre de la politique d'exclusion). Pour cette approche, la note portefeuille correspond à la note ESG moyenne du portefeuille et le score cible correspond à la note de l'univers retraité des 20% des émetteurs les plus mal notés².

Le Produit Financier peut changer de stratégie de sélection lorsque cela est jugé pertinent au regard des spécificités, pouvant varier dans le temps, de son univers d'analyse ainsi que de sa stratégie de gestion. La méthodologie appliquée à date de clôture des périodes précédentes est indiquée à la première ligne du tableau.

	2023
Méthodologie	<i>Note Moyenne</i>
Score limite/ Score cible	6.67
Taux d'exclusion/ Note portefeuille	6.7

¹ 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise. Ainsi, si la note limite indiquée est 7, aucun titre avec une note supérieure ou égale à 7 ne peut être investie par le portefeuille.

² 1 correspond à la meilleure note et 10 à la plus mauvaise.

Indicateurs Clés de Performance

Les indicateurs clés de performance utilisés par le Produit Financier peuvent évoluer pour différentes raisons et notamment lorsque des indicateurs plus pertinents deviennent disponibles ou que cela est rendu nécessaire par la réglementation française ou européenne.

L'indicateur utilisé à la date de clôture de la période considérée est indiqué à la première ligne du tableau.

Indicateur 1

	2023
Indicateur	<i>Empreinte carbone</i>
Description indicateur	<i>Mesure les émissions de CO2 attribuables aux investissements du fonds. Cet indicateur est exprimé en tCO2 par millions d'euros investis et couvre les émissions de scope 1 et 2.</i>
Produit financier	<i>34.45 tCO2/M€ investi</i>
Valeur comparable	<i>38.78 tCO2/M€ investi</i>

Indicateur 2

	2023
Indicateur	<i>Droits Humains</i>
Description indicateur	<i>L'indicateur mesure la part des investissements dans des entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.</i>
Produit financier	<i>29.54 %</i>
Valeur Comparable	<i>23.57 %</i>

Investissements dans des activités durables sur le plan environnemental ou social

	2023
Poids des investissements durables	<i>30,7%</i>

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le minimum d'investissement durable est précisé dans la question « **Ce Produit Financier avait-il un objectif d'investissement durable ?** »

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne étaient considérés, à savoir :

1. L'atténuation du changement climatique ;
2. L'adaptation au changement climatique ;
3. L'utilisation durable et la protection des ressources marines ;
4. La transition vers une économie circulaire ;
5. La prévention et la réduction de la pollution ;
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

La durabilité des investissements n'a pas été évaluée en tenant compte de l'alignement des investissements à la Taxonomie Européenne mais au moyen d'une méthode développée par la Société de Gestion et précisée ci-dessous.

Sur la **thématique sociale**, les objectifs considérés étaient :

1. Le respect et la promotion des droits humains ;
2. Le développement des territoires, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise (communautés, clients, fournisseurs etc.) et afin d'adresser les enjeux de relocalisations, de lutte contre les fractures territoriales et de soutien aux acteurs locaux ;

Cette stratégie généraliste n'impliquait pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des enjeux environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables devaient répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres thématiques.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités a été évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

- La méthodologie d'analyse extra-financière « GREaT », propre à la Société de Gestion, qui permet de couvrir l'ensemble des thématiques environnementales et sociales ;
- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris ;

- L'exposition d'un émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique³.

Une description plus complète des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM-TFSA_Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de s'assurer que l'investissement contribuait à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée ci-dessus, et ne causait pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la Société de Gestion a systématiquement contrôlé :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources humaines et environnementales. Ce point a été contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière « GREaT » propre à la société de gestion ;
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux (déforestation, charbon thermique, pétrole et gaz) avec mise en œuvre d'une politique d'exclusion ;
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux sociaux et de bonne gouvernance.

Des notes limites ou des critères de disqualification sont définis pour chaque élément mentionné ci-dessus. Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM-TFSA_Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

³ La liste des éco-activités est disponible sur le site internet du label : [Le label Greenfin | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/le-label-greenfin)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

*Le règlement délégué (UE) 2022/1288⁴ définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après, les « **Indicateurs Concernant les Incidences Négatives** »).*

Tous les indicateurs concernant les incidences négatives définis dans le Tableau 1 de l'Annexe 1 du Règlement délégué SFDR sont pris en compte dans l'analyse des potentiels impacts négatifs, soit directement lorsque l'indicateur est intégré tel quel dans l'analyse extra-financière, soit indirectement via l'utilisation d'indicateurs relatifs à la même thématique.

Une description plus complète de la manière dont ces indicateurs ont été intégrés à l'analyse est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, un lien vers la page contenant le document « LBP AM-TFSA _ Méthodologie investissements durables » est disponible via :

<https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le respect par les Investissements Durables des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme a été assuré par les éléments suivants :

- L'application de la politique d'exclusion de la société de gestion relative à ces traités internationaux, doublée d'un contrôle de controverse ad hoc ;
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible sur le site internet de la Société de Gestion, dans le document « LBP AM-TFSA _ Méthodologie investissements durables » disponible ici : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

⁴ Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas cause de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Le Produit Financier a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au travers des différents éléments de sa stratégie d'investissement, à savoir :

- La politique d'exclusion⁵ ;
- L'analyse et la sélection des titres en portefeuille, selon la méthode détaillée dans le corps du document précontractuel ;
- La politique d'engagement actionnarial et de vote⁶;

Des informations plus détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité publié sur le site internet de la Société de Gestion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/declaration-relative-incidences-negatives-investissement-durabilite> .

Non

⁵ Disponible sur le site internet de la Société de Gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion>

⁶ Les politiques et rapports sur les pratiques d'engagement et de vote sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <https://www.lbpam.com/fr/publications/publications-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30/09/2024, les principaux investissements du Produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 30/09/2024

Investissement les plus importants	Type d'asset	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP UW USD	Actions	Technologies de l'Information	7,11%	Etats-Unis
APPLE INC UW USD	Actions	Technologies de l'Information	6,82%	Etats-Unis
NVIDIA CORP UW USD	Actions	Technologies de l'Information	6,57%	Etats-Unis
AMAZON.COM INC UW USD	Actions	Consommation Discrétionnaire	3,32%	Etats-Unis
META PLATFORMS INC-CLASS A UW USD	Actions	Services de Communication	2,73%	Etats-Unis
BROADCOM INC UW USD	Actions	Technologies de l'Information	2%	Etats-Unis
ALPHABET INC-CL A UW USD	Actions	Services de Communication	1,93%	Etats-Unis
JPMORGAN CHASE & CO UN USD	Actions	Finance	1,86%	Etats-Unis
ALPHABET INC-CL C UW USD	Actions	Services de Communication	1,62%	Etats-Unis
VISA INC-CLASS A SHARES UN USD	Actions	Finance	1,41%	Etats-Unis
ABBVIE INC UN USD	Actions	Santé	1,4%	Etats-Unis
MASTERCARD INC - A UN USD	Actions	Finance	1,38%	Etats-Unis
UNITEDHEALTH GROUP INC UN USD	Actions	Santé	1,38%	Etats-Unis
ELI LILLY & CO UN USD	Actions	Santé	1,34%	Etats-Unis
TESLA INC UW USD	Actions	Consommation Discrétionnaire	1,3%	Etats-Unis



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Produit Financier s'est engagé sur une proportion minimale de 80% d'investissement alignés avec les caractéristiques promues par le Produit Financier, conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

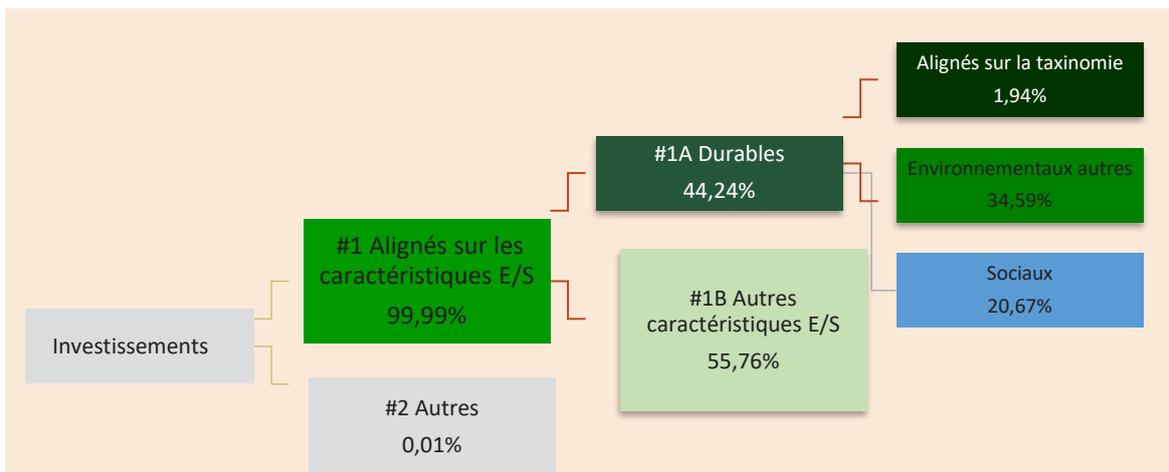
Cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 99,99% de son actif net au 30/09/2024.

La partie restante de l'investissement du produit financier pouvait être utilisée à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier.

Le produit financier s'était également engagé à investir une proportion minimale de 15% dans des investissements durables, cet objectif a été atteint avec une proportion réelle de 44,24% de son actif net au 30/09/2024.

Par ailleurs, le Produit Financier était investi à hauteur de 34,59% de son actif net dans des "Investissements durables environnementaux autres" et 20,67% de son actif net dans des "Investissements durables Sociaux"⁷. Enfin, le Produit Financier était investi à hauteur de 1,94% de son actif net dans des activités alignées avec la Taxinomie Européenne. L'alignement des activités des entreprises sous-jacentes avec la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs.

⁷ Un investissement peut à la fois être considéré comme durable d'un point de vue environnemental et social s'il répond aux critères de contribution sociale et environnementale décrits à la section "Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?". Cependant, et afin d'éviter tout double-comptage, l'investissement sera compté une seule fois dans le score de durabilité global du portefeuille.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des d'investissement durable.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30/09/2024, la répartition sectorielle des investissements était la suivante :

Investissement en actions, qui représente 99,79% de l'AuM :

Gics1	Poids
Energie	2,57%
Matériaux	2,6%
Industrie	10,08%
Consommation discrétionnaire	9,29%
Biens de consommation de base	5,53%
Santé	12,69%
Finance	12,03%
Technologie de l'information	31,53%
Services de communication	9,66%
Services aux collectivités	1,48%
Immobilier	2,31%

Investissement en Autres et Liquidité, OPC et dérivés, qui représente 0,21% de l'AuM :

Autres	Poids
Liquidités et OPC de Trésorerie	0%
OPC	0%
Autres et liquidités	0,21%
Produits dérivés	0%

Au 30/09/2024, la part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, telle que définie dans l'annexe I. au règlement délégué SFDR 2022/1288, était de 0,36% de l'actif net du fonds.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE⁸ ?



- **Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

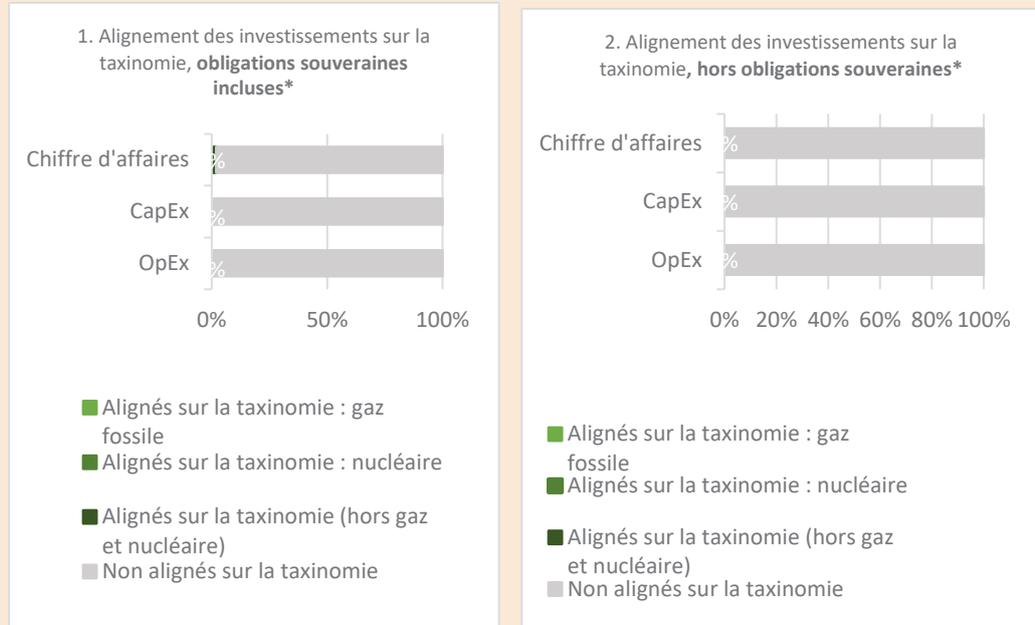
Non

⁸ Les activités liées au gaz fossiles et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conforme à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1212 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi , ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. **Les données ci-dessus ont été calculées** au 30/09/2024. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

Ces indicateurs sont calculés à partir des données taxinomiques publiées par les entreprises ou, lorsque les entreprises ne publient pas l'information ou qu'elles ne sont pas tenues de publier cette information en application de la réglementation européenne, à partir de données estimées par des fournisseurs tiers sur la base des publications de ces entreprises, en ligne avec les exigences fixées par les co-législateurs et superviseurs européens sur le recours aux données estimées.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0,15% et 0% respectivement au 30/09/2024.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 15% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 34,59% au 30/09/2024

Le produit financier a pu investir dans des activités économiques autres que des activités économiques durables sur le plan environnemental car ils contribuaient aux objectifs environnementaux et/ou sociaux promus par ce produit financier.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Ce produit avait pour objectif d'investir au moins 15% de son actif net dans des investissements durables.

Cependant, le produit n'avait pris aucun engagement sur le poids des investissements durables sur le plan social.

Le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif social était de 20,67% au 30/09/2024



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 0,01% de l'actif net de l'OPC au 30/09/2024, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont

couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- Les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion : <https://www.lbpam.com/fr/publications/politique-exclusion> ;
- La politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de veiller au respect, par le Produit Financier, des contraintes extra-financières fixées par le prospectus, et donc de confirmer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales, la Société de Gestion a mis en place un outil de suivi dédié aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier. Cet outil vise à assister les gérants dans la modélisation et le suivi des contraintes associées aux caractéristiques du Produit Financier, et notamment les indicateurs définis à la section « **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier** » de l'annexe SFDR au prospectus. Lorsque des nouveaux indicateurs n'ont pas encore été développés dans l'outil de suivi, les gérants assurent un suivi ad hoc.

La Direction des risques assure également un suivi du respect des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit Financier par le biais de contrôles *post-trade*.

Enfin, le respect du process de gestion sur les caractéristiques extra-financières est intégré au plan de contrôle biannuel réalisé par la fonction de Conformité et du Contrôle Interne.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?



- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FCP LBPAM ISR ACTIONS USA 500

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

FCP LBPAM ISR ACTIONS USA 500

36, quai Henri IV
75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP LBPAM ISR ACTIONS USA 500,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LBPAM ISR ACTIONS USA 500 relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

30/1/2025

DocuSigned by:


5F0BF06EAC724F8...
Bertrand DESPORTES

Associé